

# CHALLENGE CATHARE

de novembre à février



Ouvert à toutes et à tous  
dès 12 ans

Inscriptions sur ADOC  
25€ Dames / 35€ Mess.

Messieurs : 4S + 1D (2pts)  
Dames : 3S + 1D (2 pts)

Ordre des matchs  
Mess : 4-2-3-1-double  
Dames : 3-2-1-double

Simple : Format 1  
Double : Format 4

Limite prise de licence  
**31 OCTOBRE 2024**

# RÈGLEMENT

## Composition des Poules

Le challenge cathare sera constitué le 1er novembre et publié à la suite

Le classement pris en compte pour le poids de l'équipe sera celui du mois d'octobre 2024.

## Composition des Équipes

- « Les équipes doivent être conformes aux joueurs (noms) annoncés ; tout membre du club non initialement inscrit peut jouer dans une équipe à condition que son classement soit inférieur ou égal au 4ème joueur inscrit (au classement d'Octobre) » Exemple d'une équipe messieurs fictive. Equipe du TC d'Autan 1- Fabrice 15/2 2- Gérard 15/3 3- Daniel 15/3 4- Farid 15/4 Si dans le club d'autres joueurs sont 15/2 ou 15/3, mais n'étant pas dans l'équipe type ils ne pourront pas jouer car le classement n'est pas égal ou inférieur au numéro 4.
- Tout joueur ou joueuse qui jouera en équipe supérieure plus d'une fois ne pourra plus redescendre dans une équipe inférieure.
- Vos joueurs doivent avoir leur licence validée et paiement effectué au **31 OCTOBRE 2024**.
- Pour participer au Tableau final il faudra avoir participé à la phase de poules dans l'équipe en question.
- Dans le Challenge Cathare Dames, possibilité à 2 clubs de mixer une équipe pour permettre à des compétitrices de participer. Et la joueuse 1 du simple n'a pas le droit de faire le double.

## Classement Mensuel « 1er lundi ou mardi de chaque mois »

- Le nouveau classement mensuel (montée et descente) est celui dont il faudra tenir compte à chaque journée et donc avec le risque de changer, probablement l'ordre des joueurs des équipes par rapport à l'équipe initiale. • Pour les journées de report, le classement mensuel rentrera également en jeu. • Pour le Tableau final, le classement utilisé sera celui du mois de la rencontre en question.

## Tableau final

Chez les Messieurs et les Dames, le double compte toujours 2 points.

Dans toutes les divisions, le score d'une rencontre du tableau final peut être nul ; en cas d'égalité de points entre deux équipes lors d'une rencontre disputée par élimination directe, une partie de double est disputée. Celle-ci se déroule en **un super jeu décisif à 10 points** et se joue 15 minutes après la fin du double. Chaque équipe de double est composée parmi la liste des joueurs figurant sur la fiche de composition d'équipe remise au juge-arbitre le jour de la rencontre. (art 118-5 des règlements sportifs FFT).

## Report ou avance d'une rencontre

- Le Cathare étant publié à l'avance, rien ne vous empêche d'avancer des rencontres le ou les 2 week-ends qui précèdent la première journée. • Pour les journées de report, le classement mensuel rentrera également en jeu.
- Toute demande de report de rencontre doit être communiquée au Comité avant le vendredi 12h du dimanche officiel. Ceci pour pouvoir modifier la date et ainsi vous permettre de saisir les résultats avec les bons classements. Toutefois si un report se fait sans communication et qu'il pénalise le reste de la compétition, la Commission Sportive se réserve le droit de sanctionner les deux équipes, ou de saisir la Commission des litiges par équipes de la Ligue Occitanie.
- La demande de report doit être effectuée par les deux capitaines soit par mail individuel ou commun.
- Pour reporter après la dernière journée officielle, seul l'accord de la Commission Sportive pourra le valider (s'il s'agit d'une division qui n'a pas de 1/4 de finale suivant la dernière journée officielle).

**En cas de forfait ou de disqualification, un score forfaitaire est appliqué :**

- 4 à 0 (8 manches à 0, 48 jeux à 0) pour les rencontres avec 3 et un double, et 5 à 0 (10 manches à 0, 60 jeux à 0) pour les rencontres avec 4 simples et un double.

### **PRÉCONISATION IMPORTANTE**

Il est conseillé aux clubs ou aux capitaines de chaque équipe de vérifier le classement de ses joueurs au début de chaque mois pour éviter tout soucis ou litiges au moment de la saisie de la feuille de match par l'équipe qui reçoit.

Il est préconisé que chaque rencontre soit supervisée par un JAE1, pour éviter tout possible litige, vous avez la liste des JAE1 sur le site du comité à la rubrique "ARBITRAGE".

### **RÉCLAMATION**

Si lors d'une rencontre le juge arbitre de la rencontre accepte les terrains sur lesquels vont se dérouler la rencontre, il est impossible pour l'équipe adverse de faire une réclamation ou une contestation après la rencontre.

Tout litige qui sera annoncé sera envoyé à la Commission des conflits sportifs départementaux.

### **FORFAIT / DISQUALIFICATION**

Si une équipe fait deux forfaits ou subit deux disqualifications ou l'un de chaque, l'équipe sera mise en forfait général.